

## **Demandes de la CTAMO à la CD 2018 Adaptation des Règlements Obedience**

### **RÈGLEMENT Obedience**

**But des adaptations: But de motiver de plus en plus des propriétaires avec leur premier chien pour les concours Beginners.**

Exercice 3, Position pendant la marche: La position peut être choisie librement (jusqu'à présent position „Terre“).

Exercice 5 et exercice 7, travail de rapport: Peut être apporté un objet propre ou un objet étranger (jusqu'à présent était exactement défini quand apporter un objet propre et un objet étranger).

Exercice 7, rapport d'un objet: La distance a été raccourci à 10 m (jusqu'à présent 20 m).

Généralité, encouragement: Dans la classe Beginners le chien peut être encouragé verbalement pendant les exercices (nouveau).

### **RÈGLEMENT Championnats Internationaux Obedience**

**But de l'adaptation: Revalorisation du championnat suisse.**

Généralité: Pour la qualification sont valables les résultats du championnat suisse de l'année précédente ainsi que les deux concours de qualification (jusqu'à présent les trois concours de qualification).

### **RÈGLEMENT Championnat Suisse Obedience**

**But de l'adaptation: Plus de participants aux championnats suisse.**

Généralité: Sont aussi organisés des championnats suisse dans les classes FCI 1 et FCI 2

Généralité: Pour la qualification est nécessaire un résultat avec au moins „bien“ (jusqu'à présent deux „bien“).

### **RÈGLEMENT Juge de concours CTAMO**

**But de l'adaptation: Les tâches obligatoires doivent pouvoir être remplis par les juges Obedience.**

Tâches obligatoires pour juge Obedience: Le juge de concours doit au moins participer à 3 concours officiels de la SCS comme juge, assistant du juge ou participant (jusqu'à présent seulement comme juge).

Formation Obedience  
Hanspeter Jutzi